

Centre
de services scolaire
de Kamouraska –
Rivière-du-Loup

Québec

464, rue Lafontaine
C.P. 910
Rivière-du-Loup (Qc)
G5R 3Z5

418 862-8201, poste 3110

QUE DE BONNES RAISONS DE NOUS CHOISIR



UNE ORGANISATION
À DIMENSION HUMAINE



UN EMPLOYEUR QUI A
À COEUR LE BIEN-ÊTRE
DE SON PERSONNEL



UNE ÉQUIPE DE GENS
PASSIONNÉS ET
PASSIONNANTS



UN ACCOMPAGNEMENT
DE PREMIER PLAN



UN MILIEU DE TRAVAIL
DIFFÉRENT



UNE QUALITÉ DE VIE
HORS DU COMMUN



UN ENVIRONNEMENT
À COUPER LE SOUFFLE

ORTHOPÉDAGOGUE



Affichage interne et externe
Concours # 4-2025-2026

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

Poste :	Personnel professionnel
Classe d'emploi :	Orthopédagogue professionnel (rôle conseil)
Statut :	Régulier
Heures/semaine :	35 heures
Date de début :	Août 2025
Lieu de travail :	École secondaire de Rivière-du-Loup (80 %) et École des Vieux-Moulins (20 %)
Supérieur immédiat :	Direction des Services éducatifs jeunes

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle de l'orthopédagogue-conseil se décline autour de quatre axes professionnels :

- Accompagnement des enseignant(e)s;
- Développement et diffusion de l'expertise au sein du service d'orthopédagogie;
- Accompagnement des milieux auprès de la clientèle du 1^{er} cycle du secondaire;
- Analyse de situations complexes.

L'emploi d'orthopédagogue-conseil consiste à accompagner les enseignants dans le but de favoriser le développement de leurs compétences au niveau professionnel. Cet accompagnement se déploie selon différentes modalités qui peuvent être directes (rencontre avec les intervenants, accompagnement en individuel ou en sous-groupe, observation, etc.) ou indirectes (conception d'outils, de documents, etc.).

L'emploi comporte parfois un accompagnement pour le dépistage, l'évaluation et l'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage ainsi que l'identification de leurs besoins et de leurs capacités, d'autre part, la conception et la réalisation de programmes de rééducation visant à corriger des difficultés d'apprentissage au plan des habilités cognitives ou des compétences; ainsi qu'un rôle conseil et de soutien auprès des enseignant(e)s orthopédagogues, des enseignantes et enseignants et des autres intervenantes et intervenants scolaires et des parents.

L'orthopédagogue participe au besoin à l'élaboration et la mise en application du plan de travail du service d'orthopédagogie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que du centre de services scolaire.

Notre CSS offre des services éducatifs de niveau primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes à plus de 7 000 élèves, jeunes et adultes. Il couvre 32 villes et municipalités réparties sur les territoires de la MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup et d'une partie de la MRC de L'Islet. Il compte plus de 900 employés dont plus de 90 % œuvrent directement auprès des élèves.

Le CSS se réserve le droit de faire passer une entrevue de sélection et des tests d'aptitude.

Il applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodements pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats et candidates ayant des besoins particuliers.

Seules les personnes retenues seront contactées.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle ou il procède à l'évaluation des difficultés d'apprentissage de l'élève en recueillant de l'information auprès des intervenantes et intervenants et des parents, en l'observant dans différentes situations et en utilisant les tests appropriés. Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, un plan d'action; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions, et peut parfois, à la demande des directions, collaborer à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il participe au besoin avec les enseignant(e)s orthopédagogues, avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou sont susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage.

Elle ou il accompagne et conseille les autres intervenantes et intervenants scolaires et les parents d'élèves en difficulté d'apprentissage; elle ou il leur propose des stratégies pour intervenir auprès de ces élèves, les guide dans le choix d'attitudes et d'approches pour faciliter la démarche d'apprentissage; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation.

Elle ou il conçoit, élabore et adapte du matériel au besoin.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, collabore ou rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il conseille et soutient les intervenantes et intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire et leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève.

Elle ou il établit et maintient une collaboration avec les organismes partenaires; elle ou il communique avec les autres intervenantes et intervenants concernés pour obtenir ou fournir des avis et des renseignements; elle ou il peut diriger l'élève ou ses parents vers des ressources appropriées à la situation et aux besoins.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment :

- en adaptation scolaire;
- en orthopédagogie.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

Détenir un permis de conduire valide et un véhicule.

HORAIRE DE TRAVAIL

Du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 15.

ÉCHELLE ET TAUX DE TRAITEMENT

Entre 55 282 \$ à 97 963 \$* / an

* Le salaire de l'orthopédagogue qui se situe au 18^e échelon de son échelle de traitement, incluant la majoration de traitement, correspond à 102 857 \$.

Votre candidature, incluant le numéro du concours et un curriculum vitae, doit parvenir, au plus tard le 6 août 2025, à 16 h, à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup
464, rue Lafontaine, C.P. 910
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Z5
<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/emplois/>

2025-07-08